

## Séance du 19 mai 2022

L'an deux mille vingt deux, et dix-neuf mai à dix-neuf heures. Le Conseil Municipal des Eglises d'Argenteuil dûment convoqué le 12 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle municipale, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame GICQUEL Roseline, Maire

Présents: GICQUEL Roseline, MERLIER Audrey, BAILLARGUET Antony, MANDOU Rosemonde, GROUET Josélito, SALMON Anne-Marie, GUICHARD Jean-Luc, POIRIER Nicolas, PETITPAS Véronique, LEGUAY Amandine, BOYER Jacky

**Absents excusés : BARILLER Jérôme, MAUNY Julien**

**Absents non excusés : Sylvain LIRAUD et Damien LEROUX**

### **Ordre du Jour :**

1. Chemin Rural « rue de l'Isle », procédure et démarches administratives
2. Etude de devis et demandes de subventions
3. Questions diverses

## **1. Chemin Rural « rue de l'Isle », procédure et démarches administratives**

### **Délibération D14/2022 : Chemin Rural « rue de l'Isle », procédure démarches administratives : Aliénation de chemin rural**

- Vu le code rural, notamment son article L161.10,
- Considérant qu'une section du chemin rural n°40 (rue de l'isle) a perdu son utilité pour la circulation publique (désaffectation constatée support non adapté à la circulation).
- Considérant la demande d'acquisition formulée par Monsieur et Madame Scott-Smith Peter et Joanna propriétaires du 4 rue de l'isle, qui s'engagent acheter cette partie du chemin rural et à régler dans le montant de la vente tous les frais afférents à celle-ci (document joint) .

Madame Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'engager une procédure préalable à l'aliénation de la section du chemin rural n°40 conformément au plan joint à la présente.

Madame Le Maire prendra toutes les dispositions pour mettre en place l'enquête publique notamment, la désignation du Commissaire enquêteur auprès du Tribunal administratif de POITIERS.

Elle sera chargée d'effectuer toutes les formalités nécessaires et signer les pièces relatives à toute la procédure.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte à 8 voix pour et 3 abstentions, et autorise Madame Le Maire à engager une procédure préalable à l'aliénation de la section du chemin rural n°40 conformément au plan joint à la présente. Madame Le Maire est autorisée à faire toutes les formalités nécessaires (enquête publique etc...) et signer toutes les pièces relatives à toute la procédure.

**Délibération D14a/2022 : Chemin Rural « rue de l'Isle », procédure démarches administratives : Convention Syndicat de la Voirie**

Madame Le Maire rappelle la délibération précédente D 14.

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal, de faire réaliser par le Syndicat de la Voirie, dans le cadre de ses missions, le bornage et la division cadastrale de ce chemin rural n°40. Il conviendrait alors de passer une convention. Les frais s'élèveraient à 960.00€ HT.

Les crédits seront prévus au budget.

Le Conseil Municipal à 6 voix pour et 5 abstentions, autorise Madame Le Maire à signer la convention et tous documents nécessaires à ce dossier.

**2. Etude de devis et demandes de subventions**

**Délibération D15/2022 : Etudes de devis : SDEER**

Monsieur Baillarguet présente un devis du SDEER. Il s'agit de travaux neufs relatifs à l'extension de l'éclairage public rue du Treuil Marteau.

Le montant total est de 2418.48 avec une participation du SDEER de 50% soit 1209.24€

Il est demandé au Conseil Municipal de valider cette dépense et d'autoriser Madame Le Maire à signer le devis et tous documents nécessaires à cette dépense.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents cette dépense. Madame Le Maire est autorisée à signer le devis et tous documents nécessaires.

Les Crédits sont prévus au budget à l'opération 181 au 21534.

**Délibération D16/2022 : Etudes de devis : Travaux de Voirie**

Madame Le Maire passe la parole à Monsieur Antony Baillarguet. Celui-ci présente plusieurs devis pour la réalisation de travaux de voirie sur la Commune.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents les devis ci-après tel que :

**Entreprise SCOTPA GOND PONTOUVRE (16160)**

Devis 2205CB174 à Fragne réfection totale du VC 36 pour un montant TTC de 47 998.08€

Devis 2110VP371 à Pouzou enrobé sur une partie de la rue des Alouettes pour un montant TTC de 14052€

Devis 2205CB200 au Bourg monocouche chemin de la Source pour un montant de 3303.72€

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité une marge de plus ou moins 10% sur les factures définitives.

Madame le Maire est chargée de demander une participation au département au titre du Fonds départemental de Péréquation. Madame Le Maire est autorisée à signer les devis et tous documents nécessaires.

La dépense est prévue au budget à l'opération 182 au 2151.

### 3. Questions diverses :

- Election législative : Un document est donné aux Conseillers pour leur inscription aux permanences du bureau de vote.
- Assurances : Madame Merlier a eu des rendez-vous avec les deux assureurs de la Commune, la SMACL et Groupama. Des devis et propositions sont en cours, une synthèse sera présentée au prochain Conseil Municipal.
- Projet Poulailler avec l'école : Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du projet pédagogique de création d'un poulailler dans le jardin près de l'ancienne Poste afin de valoriser les déchets.
- Contrat opérateur ORANGE : Madame Le Maire et Madame Anne-Marie SALMON ont eu un rendez-vous concernant le contrat en cours auprès de Orange. Il est étudié une révision du contrat en cours et la possibilité d'être raccordé à la fibre. Des rendez-vous avec d'autres opérateurs sont à venir.
- Dossier Breton: Monsieur Baillarguet Antony explique d'une demande d'aménagement va être déposée auprès des Bâtiments de France.
- Karaté Club : Madame Le Maire explique que la révision éventuelle du contrat est en réflexion.
- Boîte à idées : Madame Petitpas Véronique fait lecture des différentes lettres mises dans les boîtes à idées et plusieurs propositions des habitants retiennent l'attention des conseillers. Certains projets vont être étudiés pour avancer sur les bonnes idées émises et voir leur faisabilité.
- Remerciements : Madame Le Maire lit un mot de remerciement de Madame Schenal suite à la remise gerbe par la Commune pour le décès de son époux, ancien agent communal.
- CYCLAD : Madame Le Maire informe que les poubelles bio vont être retirées prochainement par le CYCLAD.
- Protection Incendie : Monsieur Baillarguet Antony informe que l'étude sur la commune est démarrée avec la RESE.
- 14 Juillet : il est évoqué la préparation des festivités du 14 juillet.

La Séance est levée à 22h25

Madame Le Maire,  
